

## **Le très ancien français comme objet d'analyse : Valeur heuristique et aspects méthodologiques**

**Anne Carlier, Université de Lille / Nord de France, Valenciennes, CNRS UMR 8094 –  
LaTTiCe – ENS, Paris**

Quoique “les plus anciens monuments de la langue française” soient souvent cités et commentés, la grammaire de l’ancien français a surtout été élaborée sur la base des textes de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et du XIII<sup>e</sup> siècle. Les spécificités de ce qu’il est convenu d’appeler le très ancien français n’ont pas fait l’objet d’une description grammaticale globale. Il nous semble pourtant capital de combler cette lacune pour plusieurs raisons.

D’abord, il est parfois souligné que l’étude diachronique du français peut s’appuyer sur une documentation de plus de deux millénaires. Or cette documentation n’est pas sans faille. Bien que l’étude du latin tardif ait un intérêt en soi, le francisant qui se consacre à cet état de langue dans le but d’étudier l’émergence du français est confronté au problème que le latin tardif, même quand il s’écarte systématiquement de la norme classique, n’est pas une transcription de la langue orale spontanée, mais présente un dosage variable de la norme latine classique et de l’oral spontané, ce dosage étant fonction non seulement du niveau d’éducation de l’auteur et ses connaissances de l’ancienne norme latine, mais aussi de sa volonté de rendre son texte accessible à un public non lettré. C’est le cas en particulier des hagiographies, destinées à être lues à haute voix (Herman 1992, Banniard 1992). La tension existant entre ce code écrit qu’est le latin et la langue vernaculaire ressort dans toute son ampleur quand on compare les textes en latin mérovingien du début du VIII<sup>e</sup> siècle et le plus ancien poème en français qui nous soit parvenu, la *Séquence de sainte Eulalie*, datant de la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Les textes de la latinité tardive nous permettent donc tout au plus de glaner les « fautes » annonciatrices de la future langue romane sur le territoire en question.

En second lieu, le français est une langue qui a connu une évolution relativement rapide et qui est ainsi, du point de vue typologique, sur plusieurs points presque diamétralement opposée à sa langue mère qu’est le latin. Des études comparées portant sur des thèmes divers montrent que le français affiche ainsi sa spécificité par rapport aux autres langues issues du latin (e.a. De Mulder & Lamiroy, à paraître). Cette évolution originale du français par rapport aux autres langues romanes est amorcée dès le très ancien français.

Il importe donc de prendre au sérieux les spécificités du très ancien français afin de contribuer à éclairer cette épisode encore énigmatique de la transition entre latin tardif et langues romanes, d’une part, et de mieux cerner l’orientation évolutive particulière dans laquelle s’engage le français, d’autre part. Or, pour la période la plus ancienne, les textes sont peu nombreux et assez brefs. Ils se présentent le plus souvent sous forme versifiée, ce qui les rend peu appropriés pour étudier certains phénomènes grammaticaux. Se pose également la question de l’influence du modèle latin lors de la transcription de la langue vernaculaire, non seulement dans la translittération des phonèmes, mais aussi en morphologie, en syntaxe et dans les choix lexicaux. Cette question est particulièrement pertinente pour les textes religieux traduits à partir du latin ou basés sur une source latine. Nous montrerons quel est le progrès, quantitatif et qualitatif, qu’a permis de réaliser le projet ANR *CoRPTeF* (“Corpus représentatif des premiers textes français”), dirigé par C. Guillot.

Il reste que la base empirique peut être insuffisante quand on s’attelle à l’étude d’un problème précis. En illustrant notre propos au moyen de l’expression de la quantification en latin, en très ancien français et en ancien français, nous montrerons comment une méthode qui combine la recherche empirique sur les corpus disponibles et la technique de la reconstruction s’appuyant sur une comparaison du latin (tardif) et de l’ancien français et sur des macro-tendances typologiques permet de faire avancer notre compréhension de la structure grammaticale du très ancien français.

### *Références*

- Banniard M., 1992. *Viva voce : communication écrite et communication orale du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle en Occident latin*. Paris : Institut des études augustinienne.
- Carlier A., “De *multum* à *beaucoup* : entre adverbe et déterminant nominal”

Harris A. & Campbell L., 2000. *Historical Syntax in Cross-Linguistic Perspective*. Cambridge: UP  
Herman J., 2000/2006. *Du latin aux langues romanes*, 2 vols, Tübingen : Niemeyer.  
Marchello-Nizia Ch., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.  
De Mulder W. & Lamiroy B., à paraître. “Stages of Grammaticalization : the position of French among the Romance languages”, *New Reflections on Grammaticalization 4*. Amsterdam: Benjamins.